

1^{er} MAI 2021

Samedi, ça te dit ?

JOURNÉE DE MANIFESTATION ET DE REVENDICATIONS FÉRIÉE ET CHÔMÉE !

▼ La grande histoire du 1er mai ▼

Elle débute outre-Atlantique avec la victoire des manifestant.es aux Etats Unies le 1^{er} mai 1886 : la journée est enfin limitée à 8 heures de labeurs. Pourquoi un 1er mai ? Parce que cela correspondait au premier jour de l'année comptable dans les entreprises.

En France, le premier 1^{er} mai, comme manifestation ouvrière commençait en 1890. Les ouvriers défilèrent pour la journée de 8h de travail, 8h de loisirs et 8 heures pour dormir. Malgré des violences récurrentes du pouvoir et du patronat qui auront marquées les manifestations à Fourmies (mines du Nord) en 1891 et de Paris en 1906, la journée de 8h sera enfin légalisée en 1919...

Le secteur des télécommunications

▼ Stop sacrifice de l'emploi ! ▼

Les salarié.es de ce secteur doivent faire face à la précarisation de leurs emplois en pleine période de pandémie : 3 méthodes différentes mais un résultat commun, Les effectifs CDI en France sont en déclin.

► Free casse les collectifs de travail et ses centres d'appels, les démantèle pour déployer des mini-centres d'appel, appelés « FreeProxi », avec une réduction de 9% des effectifs, dès 2021... (voir Politis du 8 avril 2021) Alors que la fortune du PDG millionnaire augmente de 44% depuis 1 an...

► SFR détruit des activités, pourtant essentielles, notamment la formation et les magasins. Il annonce la destruction de 2000 emplois alors même que ses résultats sont excellents (près de 4.3 milliards de bénéfices avant impôts en 2020, +2.3% par rapport à 2019),

► Orange continue sur sa lancée de dégraissage massif de ses effectifs, par une politique d'un recrutement pour 4 départs à la retraite. Orange : véritable fossoyeur de l'emploi en France, avec 28000 suppressions entre 2009 à fin 2020. Pourtant du travail chez Orange et en France, il y en a ! Mais la direction fait le choix de le faire réaliser en externe : sous-traiter ou filialiser ou envoyer l'activité dans des entreprises enregistrées à l'étranger... Précarisation du secteur et des métiers en somme...

Toutes et tous en lutte ! avec

LIBERTÉ !

Manifestons aussi pour la Liberté de manifester, en dénonçant le carcan législatif liberticide mis en place en plein confinement ; le projet de loi « confortant les principes de la République », la proposition de loi sur la « sécurité globale », le nouveau schéma national du maintien de l'ordre de septembre 2020 et les décrets de fichage généralisé de la population de décembre 2020, le gouvernement renforce donc ses mesures de maintien de l'ordre et envoie des signaux autoritaires à quiconque contesterait sa politique...



Manifestation
Samedi 1^{er} mai
14 h Place de la République
(Vers Nation)

sudtidf@sudptt.fr - 25/27 rue des Envergures 75020 Paris - 01 44 62 12 20

— <http://www.sudptt.org/> — <https://www.facebook.com/sudtelecomidf/> —
<https://solidaires.org/1er-mai-2021-Ensemble-pour-les-droits-sociaux-et-les-libertes>

